



Bilan démographique 2016 en Normandie : la baisse de la fécondité s'accélère

Avec 3 343 250 habitants au premier janvier 2016, la Normandie se situe au 9^e rang des régions françaises. Entre 2010 et 2016, la croissance de sa population est relativement faible, et ne dépasse que celle des régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est. L'excès des naissances sur les décès est le seul facteur de progression, les habitants quittant davantage la région qu'ils ne s'y installent. L'excédent naturel ne fait cependant que diminuer. En effet, les naissances reculent à nouveau en 2016, car d'une part les femmes en âge d'avoir des enfants sont moins nombreuses, et d'autre part car leur fécondité diminue de plus en plus. Par ailleurs, même si les décès se replient cette année, ils s'inscrivent dans une tendance à la hausse en raison du vieillissement de la population. Par ailleurs, les unions augmentent en 2015, malgré une stabilité des mariages, les Pacs continuant de progresser.

Étienne SILVESTRE, Insee

Au 1^{er} janvier 2016, 3 343 250 habitants résident en Normandie, soit 5,2 % de la population de France métropolitaine. En nombre d'habitants, la Normandie se situe au 9^e rang des régions métropolitaines, devant la Bretagne, la Bourgogne-Franche-Comté, le Centre-Val de Loire et la Corse.

La Seine-Maritime est le département le plus peuplé de la région (1 260 190 habitants), devant le Calvados (694 550), l'Eure (603 920), la Manche (499 400) et l'Orne (285 180).

Le solde naturel, seul moteur d'une croissance faible

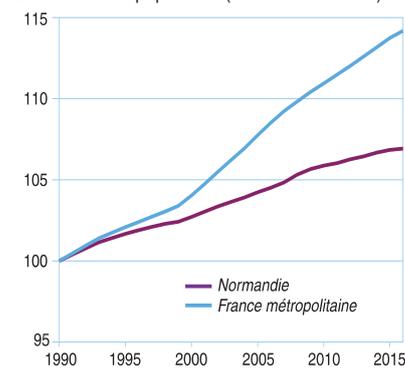
La population normande augmente de 0,1 % en 2016 par rapport à 2015 (+ 2 500 habitants), soit un rythme sensiblement moins rapide qu'en France métropolitaine (+ 0,4 %) (*illustration 1*).

Cette légère augmentation est ralentie par rapport à la période 2010 - 2016. Sur cette période, la population normande progresse de 0,2 % par an, un rythme toutefois plus faible qu'entre 2000 et 2010 (+ 0,3%). D'une période à l'autre, l'accroissement

naturel (*définition*) faiblit, tandis que le déficit migratoire (*définition*) s'accroît. L'excès des naissances sur les décès, seul moteur de la croissance démographique normande, passe de 11 000 par an entre 2000 et 2010, à 7 400 les six années suivantes. De son côté, le solde entre les arrivées et les départs d'habitants passe de - 1 100 en moyenne par an à - 1 900.

1 La population normande progresse moins qu'en France métropolitaine

Évolution de la population (base 100 en 1990)



Source : Insee, estimations de population

Les tendances démographiques ne sont néanmoins pas les mêmes selon les départements normands. Entre 2010 et 2016, la population progresse essentiellement dans les départements de l'Eure (+ 0,5 % par an) et du Calvados (+ 0,3 %). Ces deux départements bénéficient d'un excédent naturel élevé, ainsi que d'un léger excédent migratoire. Dans les départements de la Seine-Maritime et de la Manche, la population évolue peu, l'accroissement lié au solde naturel étant compensé par un solde migratoire négatif. Dans l'Orne, la population décline nettement (- 0,4 %). Dans ce département, le déficit migratoire est élevé, et les naissances ne compensent pas les décès (*illustration 2*).

La contraction des naissances se poursuit en 2016

En 2016, 36 000 bébés sont nés en Normandie, soit 750 de moins qu'en 2015. Presque stables entre 2000 et 2010, les naissances reculent de 2,0 % par an depuis 2010. La baisse s'observe également au niveau national, mais elle est moins marquée (*illustration 3*).

2 La population fléchit dans l'Orne depuis 2010

Évolution de la population

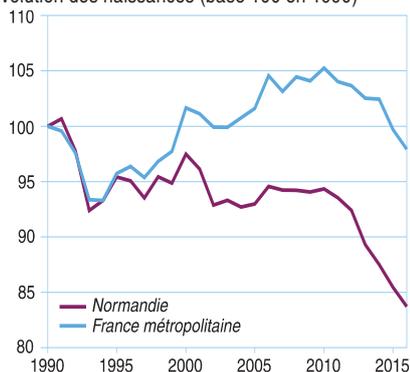
Région	Population			Évolution annuelle moyenne 2000-2010 (en %)			Évolution annuelle moyenne 2010-2016 (en %)		
	2000	2010	2016	Totale	due au solde naturel	due au solde apparent des entrées et des sorties	Totale	due au solde naturel	due au solde apparent des entrées et des sorties
Calvados	651 193	683 105	694 551	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1
Eure	544 635	586 543	603 925	+ 0,7	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Manche	483 178	498 747	499 406	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,2	0,0	- 0,1	+ 0,1
Orne	292 557	291 642	285 176	0,0	+ 0,1	- 0,1	- 0,4	- 0,1	- 0,3
Seine-Maritime	1 239 940	1 250 411	1 260 189	+ 0,1	+ 0,4	- 0,3	+ 0,1	+ 0,3	- 0,2
Normandie	3 211 503	3 310 448	3 343 247	+ 0,3	+ 0,3	0,0	+ 0,2	+ 0,2	- 0,1
France métropolitaine	58 858 198	62 765 235	64 604 599	+ 0,6	+ 0,4	+ 0,2	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1

Source : Insee, estimations de population

Les naissances diminuent dans les cinq départements normands depuis 2010, mais particulièrement dans l'Orne (- 2,8 % par an), le Calvados (- 2,4 %) et la Manche (- 2,2 %). Deux facteurs contribuent à amoindrir le nombre de naissances : les femmes en âge de procréer sont moins nombreuses, et leur fécondité (*définition*) diminue. En 2016 néanmoins, les naissances repartent à la hausse dans l'Orne et dans l'Eure.

3 Chute des naissances depuis 2010

Évolution des naissances (base 100 en 1990)



Source : Insee, estimations de population

Le nombre de mères potentielles, c'est-à-dire les femmes âgées de 15 à 49 ans, ne cesse de diminuer. Entre 2010 et 2016, la baisse est de 1,2 % par an en Normandie, soit une baisse deux fois plus importante qu'en France métropolitaine (- 0,6 %). Cette plus forte diminution résulte d'un déficit migratoire relativement important dans la région à ces âges. La tendance est particulièrement nette dans l'Orne (- 2,1 % par an) et dans la Manche (- 1,4 %). Cette tendance s'infléchit néanmoins en 2016 par rapport à 2015, à - 0,9 % en Normandie et à - 0,3 % en France métropolitaine.

En 2015, l'indicateur conjonctuel de fécondité (ICF, *définition*) est de 1,93 enfant par femme en Normandie, comme en France métropolitaine (1,92 enfant). Il se situe en dessous du seuil de renouvellement des générations (2,1). Depuis 2011, l'ICF décline, après plusieurs années de progression, et la décline est à nouveau plus marquée dans la région. Ainsi, depuis 2014, l'ICF normand a rejoint le niveau de l'indicateur

national, alors qu'il était systématiquement supérieur avant (*illustration 4*).

Le recul de la fécondité est portée majoritairement par les femmes âgées de 25 à 34 ans, à l'origine de deux naissances sur trois. La fécondité des femmes de moins de 25 ans baisse aussi, tandis que celle des plus de 35 ans augmente. Les comportements sociaux et matrimoniaux se modifient et expliquent ce report progressif de l'âge à la maternité.

Les mises en couples et les unions se font plus tardivement, les séparations et les familles recomposées sont plus nombreuses, les études sont plus longues. L'âge moyen à la naissance est ainsi de 30 ans en 2015, contre 29,8 ans en 2014 et 29,4 ans en 2010. Il reste cependant un peu plus jeune qu'au niveau national (30,6 ans).

Dans la Seine-Maritime, l'Orne et la Manche, l'ICF reste proche du niveau régional. Il est plus élevé dans l'Eure (2,01), département accueillant de nombreuses familles, et sensiblement plus faible dans le Calvados (1,8) où la population est plus vieillissante. Tous les départements normands subissent la tendance à la baisse, mais elle est plus prononcée dans l'Eure et l'Orne.

En 2016, le recul des naissances en Normandie est davantage causé par la baisse de la

fécondité que par la diminution du nombre de mères en âge d'avoir des enfants. Cette tendance s'observe depuis 2013.

Ainsi, la baisse de 750 bébés par rapport à 2015 est due à 300 naissances en moins du fait de la baisse du nombre de mères potentielles, et 450 du fait du recul de la fécondité (*illustration 5*).

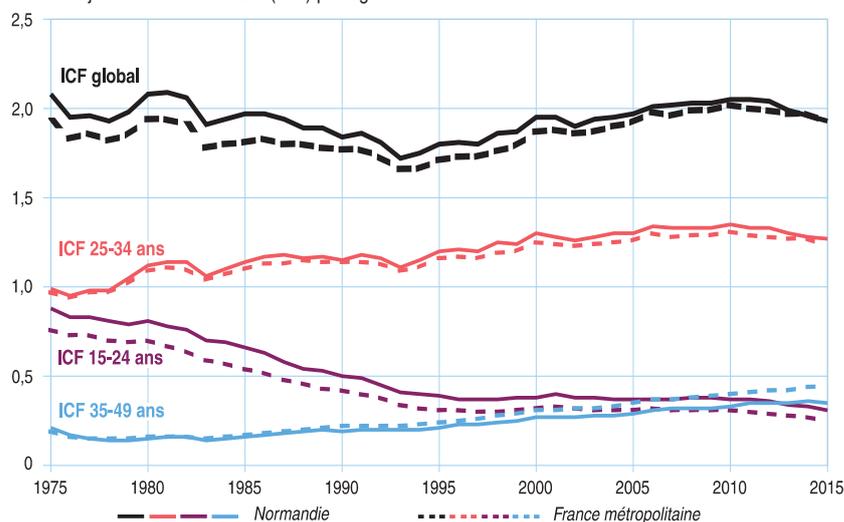
Baisse de la mortalité en 2016

En 2016, 32 800 personnes sont décédées en Normandie, soit 100 de moins qu'en 2015 (- 0,3 %) (*illustration 6*). Au niveau national, la baisse est plus forte (- 1,3 %). Cette baisse de la mortalité s'explique par la grippe hivernale moins virulente cette année qu'en 2015. En Normandie, durant les trois premiers mois de l'année 2016, 420 personnes de moins qu'en 2015 sont décédées. Les décès ne baissent toutefois qu'en Seine-Maritime (- 2,3 %). Ils augmentent modérément dans les départements du Calvados, de l'Eure et de la Manche, et fortement dans l'Orne (+ 2,3 %).

Cette baisse s'inscrit néanmoins dans une tendance à la hausse des décès depuis 2010. En effet, les générations nombreuses du baby boom arrivent à des âges avancés. De plus, le taux de mortalité (*définition*) des

4 En 2015, les femmes de 35 à 49 ans sont plus fécondes que celles de 15 à 24 ans

Indicateur conjonctuel de fécondité (ICF) par âge



Source : Insee, estimations de population

personnes âgées est stable depuis le milieu des années 2000, après avoir reculé pendant dix ans grâce aux progrès de la médecine. Les décès augmentent donc mécaniquement, et sont parfois prématurés suite à des événements épidémiques (ou climatiques), comme en 2012 ou en 2015 (illustration 7).

Une région qui vieillit rapidement

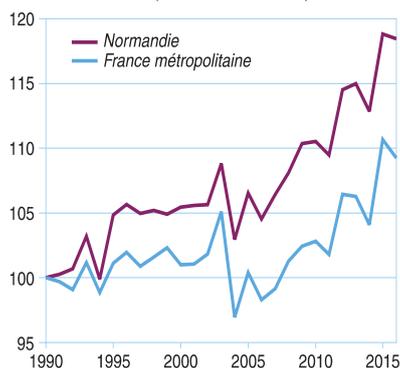
En Normandie, les personnes âgées de plus de 65 ans représentent quasiment 20 % de la population en 2016, soit un point de plus qu'en France métropolitaine. Cette part est particulièrement importante dans l'Orne (24,3 %) et dans la Manche (23,2 %), départements les plus ruraux. Elle ne fait qu'augmenter depuis 2000 du fait de l'avancée en âge des générations du baby boom, de l'allongement de l'espérance de vie, et dans une moindre mesure d'un déficit migratoire des jeunes (illustration 8). Ce vieillissement est particulièrement rapide en Normandie : la part des 65 ans ou plus a augmenté de 4,1 points dans la région depuis 2000, contre 3 points en France métropolitaine. Parmi les départements normands, c'est dans l'Orne (+ 5,1 points depuis 2000) et le Calvados (+ 4,6 points) que la progression a été la plus rapide. En contrepartie, la part des jeunes de moins de 20 ans ne cesse de reculer dans la région, à 24,5 % en 2016, soit 2,5 points de moins qu'en 2000. Les personnes âgées de 20 à 64 ans représentent 55,6 % des normands. Après s'être longtemps maintenue, cette part s'effrite à son tour depuis 2011. L'âge moyen des normands est de 41 ans contre 40,6 ans en France métropolitaine. Il augmente rapidement depuis le milieu des années 1990 et dépasse la moyenne nationale en 2006. L'âge moyen est plus élevé dans l'Orne (43,9 ans) et dans la Manche (43,3 ans), que dans les autres départements de la région.

L'espérance de vie en baisse en 2015

En 2015, l'espérance de vie à la naissance (définition) en Normandie est de 77,8 ans

6 Légère baisse des décès en 2016

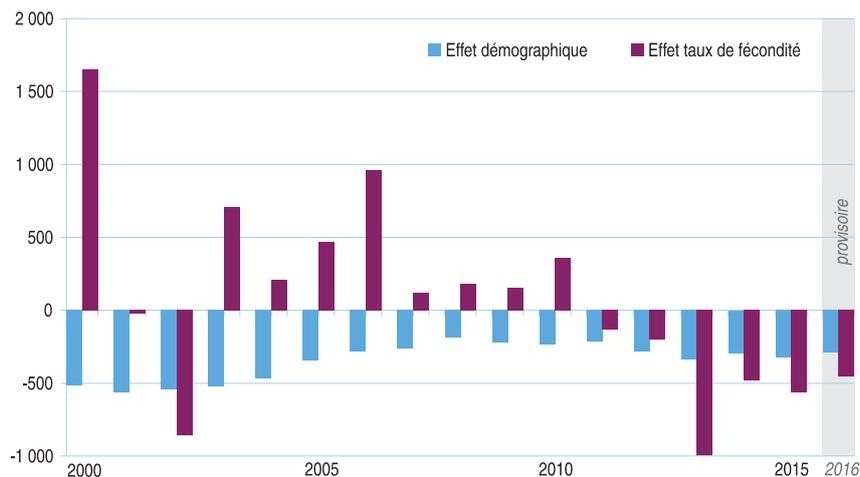
Évolution des décès (base 100 en 1990)



Source : Insee, estimations de population

5 Moins de naissances car la fécondité baisse

Décomposition de l'évolution des naissances en Normandie

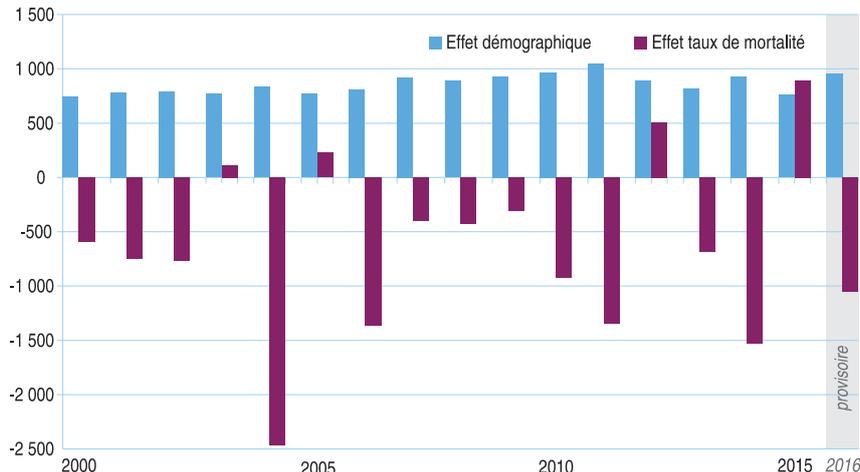


Note : la décomposition pour l'année 2016 est provisoire : elle fait l'hypothèse que les taux de natalité par âge sont stables par rapport à 2015

Source : Insee, estimations de population

7 Davantage de décès avec le vieillissement

Décomposition de l'évolution des décès en Normandie

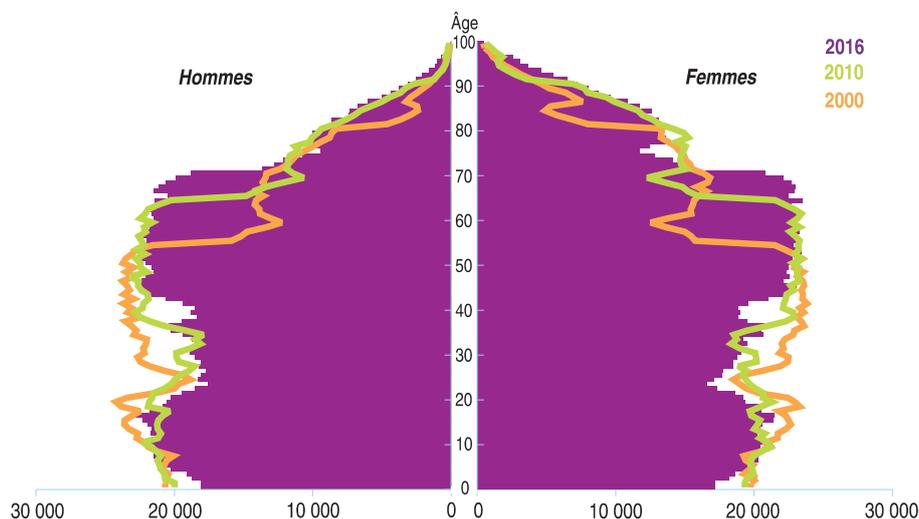


Note : la décomposition pour l'année 2016 est provisoire : elle fait l'hypothèse que les taux de mortalité par âge sont stables par rapport à 2015

Source : Insee, estimations de population

8 Les personnes de 65 ans ou plus sont de plus en plus représentées en Normandie

Évolution de la structure par âge de la population

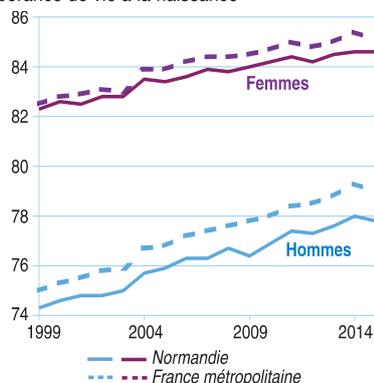


Source : Insee, estimations de population

pour les hommes, et de 84,6 ans pour les femmes, soit une espérance plus faible qu'en France métropolitaine (79 ans et 85,1 ans, *illustration 9*).

9 L'espérance de vie à la naissance plus faible en Normandie qu'en France métropolitaine

Espérance de vie à la naissance



Source : Insee, estimations de population

Elle recule légèrement en 2015 comme en 2012, l'épidémie de grippe ayant entraîné une surmortalité ces années-là. Depuis 1999, la tendance est toutefois nettement haussière, avec un gain de 3,5 ans pour les hommes et de 2,3 ans pour les femmes. La progression est néanmoins plus faible qu'en France métropolitaine. En effet, à structure d'âge équivalente, la Normandie affiche une surmortalité par rapport au niveau national. La surreprésentation des ouvriers dans la région (15,5 % d'ouvriers contre 13 % en France métropolitaine) peut expliquer en partie ce constat, cette catégorie sociale ayant une espérance de vie plus faible que les autres.

L'espérance de vie à la naissance est un peu plus faible dans l'Eure et la Seine-Maritime que dans les autres départements normands. La part des ouvriers élevée dans ces deux départements explique en partie l'origine de ces écarts.

Les mariages sont stables, les Pacs progressent

12 480 mariages sont célébrés en Normandie en 2015, soit 3,7 pour 1 000 habitants. La région se situe au deuxième rang pour son taux de nuptialité (*définition*),

derrière la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

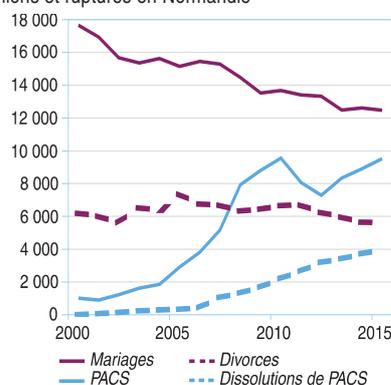
Le nombre de mariages en Normandie est quasiment stable depuis deux ans, après plusieurs années de recul (*illustration 10*).

Comme au niveau national, sept mariages sur dix concernent des couples de primo-mariés. 3,8 % des mariages sont célébrés entre personnes de même sexe, une part qui a peu augmenté depuis 2013, date de leur entrée en vigueur. Après l'Île-de-France, la Normandie est la région où cette part est la plus forte.

En 2015, 9 530 Pacs ont été conclus, soit 43,3 % des unions. La reprise se poursuit après une forte contraction en 2011 et en 2012. Les Pacs entre personnes de même sexe sont stables et représentent 3,0 % de l'ensemble.

10 Les mariages et les divorces sont stables depuis deux ans

Unions et ruptures en Normandie



Source : Insee, estimations de population

Dans la région, 37 % des mariages et 39 % des Pacs ont été contractés en Seine-Maritime en 2015. La Manche devance toutefois la Seine-Maritime pour son nombre d'unions (mariages et Pacs) par habitants.

5 640 divorces ont été prononcés dans la région en 2015, soit presque un divorce pour deux mariages. Les divorces restent stables en 2015, après trois années de baisse. Les ruptures de Pacs continuent de progresser, du fait de la montée en charge du dispositif. Ces ruptures peuvent résulter d'une séparation, d'un décès ou d'un mariage des passés. Elles s'élèvent à 3 950, soit un peu moins d'une rupture pour deux Pacs. ■

Sources

Le recensement de la population sert de base aux estimations annuelles de population. Il en fixe les niveaux de référence pour les années où il est disponible. Pour les années 2015 et suivantes, les estimations de population sont provisoires. Elles sont réalisées en actualisant la population de 2014 grâce à des estimations du solde naturel avec les statistiques de l'état civil relatives aux naissances et aux décès et avec une estimation du solde migratoire.

Les statistiques d'état civil sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Pour 2016, il s'agit d'une estimation provisoire. Les statistiques concernant le pacte civil de solidarité (Pacs) sont délivrées par le ministère de la Justice.

Définitions

Le **solde naturel** (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Le **taux de fécondité** à un âge donné (ou pour une tranche d'âges) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité**, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés. Par exemple, un indicateur conjoncturel de fécondité de 1,9 enfant par femme en Normandie, signifie que cent Normandes donneraient naissance à 190 enfants.

Le **taux de mortalité** est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année.

L'**espérance de vie à la naissance** est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée. C'est un indicateur synthétique des taux de mortalité par âge de l'année considérée.

Le **taux de nuptialité** est le rapport du nombre de mariages de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Insee Normandie
5 rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN cedex

Directeur de la publication :

Daniel BRONDEL

Rédacteur en chef :

Maryse CADALANU

Attachés de presse :

Martine CHÉRON (Rouen)

Tél : 02.35.52.49.75

Philippe LEMARCHAND (Caen)

Tél : 02.31.45.72.88

ISSN : 2493-7266

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Boniou (Claude), Lacuve (Jean-Luc), « Bilan démographique 2015 : En Normandie, toujours moins de naissances et plus de décès », *Insee Analyses Normandie*, Insee, n°15, août 2016
- Bellamy (Vanessa), Beaumel (Catherine), « Bilan démographique 2016 : À nouveau en baisse, la fécondité atteint 1,93 enfant par femme en 2016 », *Insee Première*, Insee, n°1630, janvier 2017
- Mouchit (Nabil), « En Normandie, plus d'un décès sur deux dû à des maladies tumorales ou circulatoires », *Insee Flash Normandie*, Insee, n°9, septembre 2016

